

Condanner, sur un jugement civils.

Par marivonne, le 12/11/2012 à 10:34

Bonjour,

qui pourrais me dire la différence, entre un jugement civils, et un jugement pénal, cordialement.

Par chaber, le 13/11/2012 à 10:02

bonjour

en résumé, un jugement pénal fait suite à une infraction ou un délit, selon le code pénal.

un jugement civil sert à déterminer les préjudices à imputer à un tiers en faveur de la victime, selon le code civil

Dans certains cas, les deux peuvent être associés quand il y a constitution de partie civile lors de poursuites pénales.

Par marivonne, le 13/11/2012 à 11:28

merci de votre réponse cordialement